

ANNEXE 5
CAMPINGS COMMUNAUTAIRES
TARIFS DE LOCATION 2025 DES LOCATIFS IMPLANTES SUR LE CAMPING
DE L'OMBRADE

Tarifs du locatif :

	BASSE SAISON	MOYENNE SAISON	HAUTE SAISON*
Chalet N° 1 Peyre Arse (4 couchages + 2 appoints)	67,00€ /nuit	78,00€ /nuit	94,00€ /nuit
	469 € /semaine	546 € /semaine	658 € /semaine
Chalet N° 2 Puy Mary (3 couchages +2 appoints)	63,00€ /nuit	73,00€ /nuit	89,00€ /nuit
	441 € /semaine	511 € /semaine	623 € /semaine
Chalet N° 3 Puy Chavaroche (3 couchages +2 appoints)	63,00€ /nuit	73,00€ /nuit	89,00€ /nuit
	441€ /semaine	511€ /semaine	623€ /semaine
Chalet N° 4 PMR Bec de l'Aigle (2 couchages +2 appoints)	52,00 € /nuit	63,00 € /nuit	78,00€ /nuit
	364€ /semaine	441€ /semaine	546€ /semaine
Chalet N° 5 PMR Puy Griou (4 couchages + 2 appoints)	67,00€ /nuit	78,00€ /nuit	94,00€ /nuit
	469€ /semaine	546€ /semaine	658€ /semaine
Chalet N° 6 Le Courpou Sauvage (4 couchages + 2 appoints)	67,00€ /nuit	78,00€ /nuit	94,00€ /nuit
	469€ /semaine	546€ /semaine	658€ /semaine

Tarif des tentes « prêt à camper » :

Tente prêt à camper (2 couchages)	25,00€ /nuit**	25,00€ /nuit**	27,00€ /nuit**

Basse saison : du 1er avril au 29 juin et du 31 août au 2 novembre. Hors vacances scolaires.

Moyenne saison : vacances scolaires (semaines 15, 16, 17, 18, 27, 28, 35, 43, 44)

Haute saison : mi-juillet au festival (semaines 29, 30, 31, 32, 33, 34)

*location uniquement à la semaine du samedi au samedi sauf dérogation possible sur avis du bureau communautaire.

** dans la limite de trois nuits consécutives

Ces tarifs ne tiennent pas compte de la Taxe de Séjour qui sera facturée en sus.

Pour les chalets en basse et moyenne saisons.

Ces tarifs incluent la fourniture d'eau et d'électricité.

Ces tarifs sont applicables sans condition de durée et le restent jusqu'à modification par le Conseil Communautaire.

Location de la salle d'activité

Location ouverte seulement pour les occupants des locatifs hors période estivale, (minimum 4 locatifs de loués).

80€/jour + 20€ de ménage.